

Envoyé en préfecture le 15/01/2024

Reçu en préfecture le 15/01/2024

Publié le 15 JAN 2024

ID : 026-212601439-20240109-2024_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE II
DU CONSEIL MUNICIPAL
de LE GRAND-SERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
DROME

Séance du 09 Janvier 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	
En exercice	14
Présents	12
Pouvoirs	01
Votants	13
Pour	13
Contre	00
Abstentions	00

Date de la convocation
04/01/2024

L'an deux mille vingt-quatre-----
le 09 janvier à 20 H 00-----
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme GENTHON Agnès, Maire.
Présents : AGERON Jérémy, BERNARD Daniel,
BORRAS Isabelle, DUMOULIN Patrick, FÉRÈRE
Dominique, ORLOWSKI François, RIOU Gaëtan,
ROSTAING Marc, THOMAS Monique, VALENÇON
Jérémy, VALLERANT Jacques.
Absents excusés : CETTIER Nicolas,
Absents non excusés : SERREE Stéphane
Pouvoirs : CETTIER Nicolas à ROSTAING Marc
Secrétaire de séance : VALENÇON Jérémy

N°2024-01

OBJET : demande de subvention DETR et co-financier pour le projet de réhabilitation de l'ancienne cantine en classe de maternelle et motricité

Madame le Maire expose le projet de réhabilitation de l'ancienne cantine en classe de maternelle et de motricité, dont le coût prévisionnel estimatif de l'opération est de 923 155.88€ HT soit 1 107 787.05€TTC

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la région et du département.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR	230 789	25%
Région		184 631	20%
Département		323 105	35%
Total		738 525	80%
Auto-financement			
Fonds propres		184 631	20%
Emprunt			
Total HT		923 156	100%

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : Novembre 2024

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Février 2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : Décembre 2025

Envoyé en préfecture le 15/01/2024

Reçu en préfecture le 15/01/2024

Publié le 15 JAN. 2024



ID : 026-212601439-20240109-2024_01-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 923 155.88€ HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise Mme le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par les conseillers municipaux présents ou représentés. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le Grand-Serre,
Le 15/01/2024

Le Maire,
Agnès GENTHON

